






CONNAÎTRE LES FAITS SUR LA MALADIE À VIRUS EBOLA

La propagation de la **maladie à virus Ebola (MVE)** peut être évitée.

La MVE se propage uniquement par contact direct avec les fluides corporels d'une personne présentant des symptômes de la MVE, qui s'est rétablie de la MVE (transmission sexuelle) ou qui est décédée. Les gens peuvent également contracter l'infection en manipulant ou en consommant des animaux infectés.

IL N'Y A AUCUN CAS CONNU DE TRANSMISSION DE LA MALADIE :

-  par contact avec des personnes infectées avant qu'elles ne présentent de symptômes;
-  par contact fortuit, comme le fait de partager un siège dans les transports en commun ou de s'asseoir dans la même salle d'attente;
-  par voie aérienne.

LA TRANSMISSION **PEUT SE PRODUIRE :**



par contact non protégé avec le **sang, les liquides corporels ou les tissus** d'une personne infectée présentant des symptômes de MVE;



par contact non protégé avec le corps d'une personne qui est **morte de la maladie**, y compris la manipulation du corps pour l'enterrement;



par contact sexuel non protégé avec une personne qui se remet d'une MVE (**jusqu'à 12 mois après l'infection**);



par contact non protégé avec des **surfaces souillées, du matériel** (comme de la literie) ou de **l'équipement médical** (comme des aiguilles) contaminés par le virus Ebola;



par contact direct avec des **animaux infectés** (vivants ou morts) ou avec leurs fluides corporels (y compris la consommation de ces animaux);



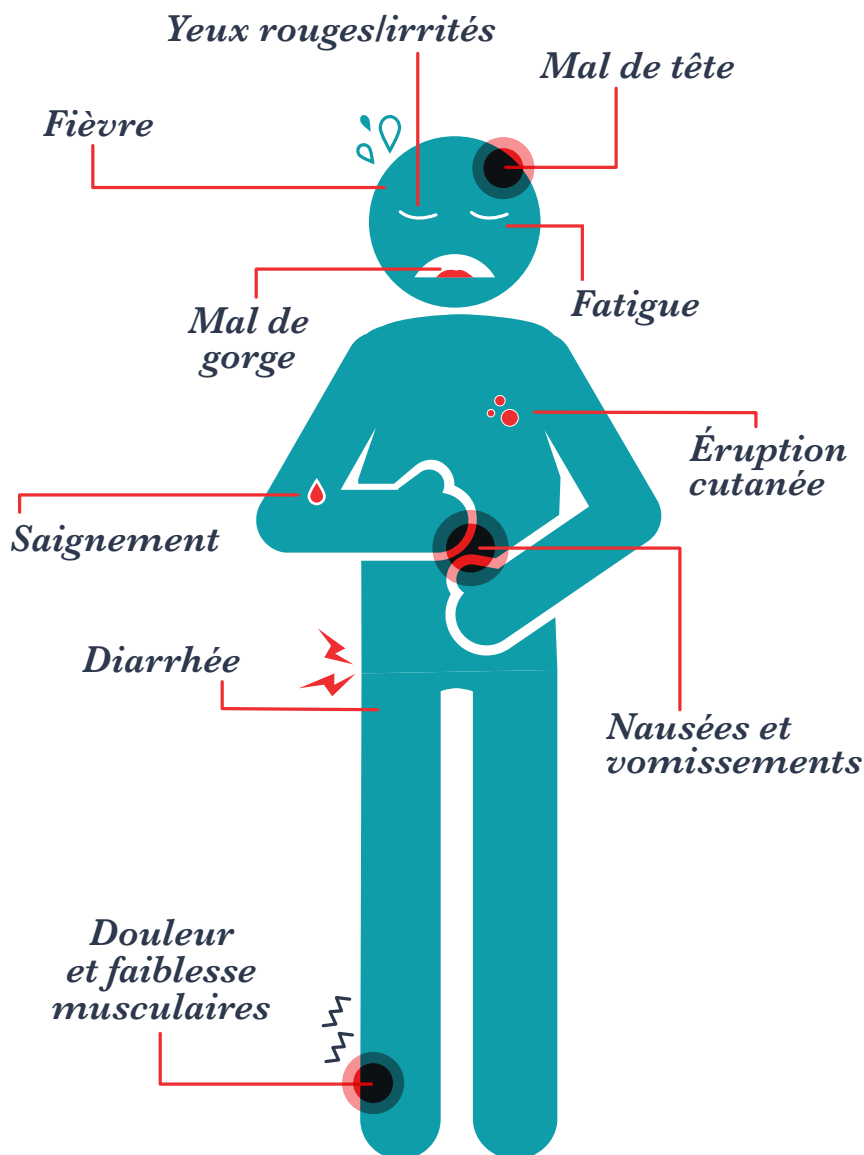
par contact direct avec une personne infectée par le virus si le personnel qui s'en occupe, dans un établissement de soins de santé, **n'applique pas les mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections.**





Les symptômes peuvent se manifester de 2 à 21 jours après l'exposition, généralement avec l'apparition soudaine d'une fièvre suivie d'autres symptômes.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA MVE?



QUE FAIRE SI VOUS TOMBEZ MALADE À L'ÉTRANGER?

Si vous ou quelqu'un de votre foyer présentez un des symptômes énumérés précédemment et avez voyagé dans une région touchée par la MVE au cours des 21 derniers jours, appelez immédiatement l'autorité de santé publique locale avant d'aller chez le médecin ou à l'hôpital. Si vous n'avez pas de symptômes, mais croyez que vous pouvez avoir été exposé à une source du virus Ebola, appelez l'autorité de santé publique locale pour que votre risque puisse être évalué rapidement. Surveillez votre santé comme prescrit et ne voyagez pas.

VOYAGEURS QUI REVIENNENT

Lorsque vous revenez au Canada, surveillez votre santé pendant 21 jours.

Si vous développez des symptômes de la maladie en route pour le Canada ou à votre arrivée, vous devez informer un agent de bord (pendant le vol) ou l'agent des Services frontaliers du Canada à votre arrivée.

Ils s'assureront que vous subissez une évaluation médicale. **Si vous développez des symptômes une fois revenu à la maison, communiquez avec l'autorité de santé publique de votre région immédiatement :**

- » Décrivez-leur vos symptômes.
- » Dites-leur où vous avez voyagé ou encore où vous vivez.
- » Parlez-leur de toute exposition possible que vous avez pu avoir avec le virus.

Quand vous appelez, ils vous fourniront des instructions, dont les dispositions appropriées à prendre pour recevoir une évaluation médicale.



Pour en savoir plus, consultez la section Maladie à virus Ebola sur le site Web Canada.ca.